

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021
Version: 2.0.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: 161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Numéro d'Article

Numéro d'Article	Description
161080	
161081	

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Colorant de marquage pour animaux.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Jørgen Kruuse A/S
Adresse: Havretoften 4
Code postal: 5550
Ville: Langeskov
Pays: DANEMARK
E-mail: info@kruuse.com, kruuse.norge@kruuse.com, kruuse.svenska@kruuse.com
Téléphone: +4572141511
Télocopieur: +4572141600
Page de garde: www.kruuse.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA (INRS))

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Aerosol 1;H222 Aerosol 1;H229 Eye Irrit. 2;H319

Effets nocifs les plus graves: Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Danger

Phrases H

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021
Version: 2.0.0

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Phrases P

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
éthanol	64-17-5 200-578-6 01-2119457610-43	60 - 90%		Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319
propane	74-98-6 200-827-9	5 - 25%		Flam. Gas 1A;H220
Butane	106-97-8 203-448-7	5 - 25%		Flam. Gas 1A;H220

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH..

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact cutané: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-œil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'œil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.
Brûlures: Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau - contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.
En général: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement. L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021

Version: 2.0.0

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. ATTENTION ! Les bombes aérosol peuvent exploser.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques. Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Utiliser des lunettes de protection. Mettre des gants. Evacuer le personnel qui n'est pas utile. Bien ventiler. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Au cas où la ventilation est insuffisante, utiliser un masque respiratoire.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les taches et les projections à l'aide d'un chiffon. Fournir une bonne ventilation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration). Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Réservoir sous pression. Ne pas exposer aux rayons du soleil ni à des températures supérieures à 50°C. Température d'entreposage: 10 - 50 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021
Version: 2.0.0

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	fibre/cm3	Remarques	Observations
éthanol	VLEP-8h	1000	1900			
éthanol	VLCT	5000	9500			

VLCT = Valeurs Limites Court Terme

VLEP-8h = Valeurs Limites sur 8 heures

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret 2019-1487 du 27 décembre 2019).

PNEC

éthanol, cas-no 64-17-5				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC sédiment (eau de mer)	284,7 mg/kg			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	709 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	284,74 mg/kg			
PNEC aqua (eau de mer)	55,8 mg/l			
PNEC aqua (eau douce)	55,8 mg/l			
PNEC soil (sol)	22,5 mg/kg			

DNEL - travailleurs

éthanol, cas-no 64-17-5					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	1900 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	343 mg/kg				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	600 mg/m ³				

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021

Version: 2.0.0

DNEL - ensemble de la population

éthanol, cas-no 64-17-5

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	950 mg/m ³				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques)	114 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	206 mg/kg				
Oral DNEL (exposition par voie orale - exposition à long terme – effets systémiques)	87 mg/kg				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Utiliser des lunettes de protection. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Mettre des gants. Type de matériau: Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.
La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Au cas où la ventilation est insuffisante, utiliser un masque respiratoire. Type de filtre: A. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
État	Aérosol
Couleur	Bleu
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021

Version: 2.0.0

Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Propriétés explosives		Aucune donnée
Propriétés oxydantes		Aucune donnée

Autres informations: Aucune.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021

Version: 2.0.0

Toxicité aiguë - par voie orale:

éthanol, cas-no 64-17-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		10470 mg/kg			

Une pulvérisation dans la bouche peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche et la gorge. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

éthanol, cas-no 64-17-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		17100 mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

éthanol, cas-no 64-17-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	CL50	4 h	124,7mg/l			

propane, cas-no 74-98-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Souris	CL50	2 h	1237 mg/l			

Butane, cas-no 106-97-8

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Souris	CL50	2 h	1237 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée: Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021

Version: 2.0.0

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

éthanol, cas-no 64-17-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Pimephales promelas		96hCL50	15300 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	12340 mg/l			
Algues	Chlorella vulgaris		EC50 96hCE50	275 mg/l			

propane, cas-no 74-98-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		96hCL50	27,98 mg/l			
Algues	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		96hCE50	7,71 mg/l			
Crustacés	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		48hCL50	14,22 mg/l			

Butane, cas-no 106-97-8

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		96hCL50	24,11 - 147,54mg/l			
Algues	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		96hCE50	7,71 - 19,37mg/l			
Crustacés	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		48hCL50	14,22 - 69,43mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

éthanol, cas-no 64-17-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		28 d		97 %			

propane, cas-no 74-98-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		385,5 h		100 %		Biodegradation test, (predates, OECD test)	

Butane, cas-no 106-97-8

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021

Version: 2.0.0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		385,5 h		100 %		Biodegradation test, (predates, OECD test)	

Le produit contient au moins une substance biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation envisagée. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement. Ne jetez pas les aérosols aux ordures, même s'ils sont vides. Ils doivent être envoyés aux installations municipales chargées de recueillir les déchets chimiques.

Catégorie de déchet: Récipients de type aérosol: Code CED: 16 05 04 Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses. Chiffons d'essuyage avec solvants organiques: Code CED: 15 02 02 Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

Etiquette(s) de danger: 2.1

Numéro d'identification du danger:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement:

Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

Code de restriction tunnel: D

Transport par cours d'eau intérieurs (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 1950

14.4. Groupe d'emballage:

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021

Version: 2.0.0

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

14.5. Dangers pour l'environnement: Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

Etiquette(s) de danger: 2.1

Transport en bateaux-citernes:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 1950

14.4. Groupe d'emballage:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

14.5. Dangers pour l'environnement: Le produit n'est pas un Marine Pollutant (MP).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

Nom(s) de la ou des substances présentant un danger pour l'environnement:

Etiquette(s) de danger: 2.1

EmS: F-D, S-U

IMDG Code segregation group: - Aucun -

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 1950

14.4. Groupe d'emballage:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS, FLAMMABLE

14.5. Dangers pour l'environnement: Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

Etiquette(s) de danger: 2.1

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit.
DIRECTIVE 2012/18/UE (Seveso), P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES: Colonne 2: 150 (net) t, Colonne 3: 500 (net) t.

Visé par:

Directive du Conseil (CE) relative à la protection des jeunes au travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Fiche de données de sécurité

161080, 161081 KRUUSE Blue-Spray, aérosol

Remplace la date: 18/03/2015

Date de révision: 27/08/2021

Version: 2.0.0

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
2.0.0	27/08/2021	Bureau Veritas HSE / KSV	1-5, 7-8, 10-16

Abréviations:

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity
DNEL: Derived No Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation:

Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification:

Calcul basé sur les dangers de composants connus. Données d'essai.

Liste des déclarations H pertinentes

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas HSE Denmark A/S
Adresse: Oldenborggade 25-31
Code postal: 7000
Ville: Fredericia
Pays: DANEMARK
E-mail: infohse@bureauveritas.com
Téléphone: +45 77 31 10 00
Page de garde: <http://www.hse.bureauveritas.dk>

Langue du document:

FR